

DOCUMENT A – DEMANDE DE BONIFICATION
DSDEN 91 – Mouvement INTRADEPARTEMENTAL, rentrée scolaire 2020

Doit être envoyé à la DSDEN de l'Essonne DIPER 2/Mouvement :
AU PLUS TARD LE 11 MAI 2020 à 12H
Impérativement par email à : ce.ia91.mvtintra@ac-versailles.fr

NOM D'USAGE: NOM DE NAISSANCE :
PRENOM : Date de naissance :

Affectation 2019/2020: Commune : Circonscription:.....

Titre provisoire Titre définitif AFA

Cocher la ou les bonification(s) sollicitée(s) :

MESURE DE CARTE SCOLAIRE

↳ Voir règle en annexe 2

Nom de l'enseignant (e) visé (e) :

Je conserve ma priorité

Je cède ma priorité à : (Joindre un courrier du bénéficiaire)

Date et signature de l'enseignant visé

Date et signature de l'enseignant bénéficiaire

AU TITRE DU HANDICAP

- Compléter le Document A et B

- Envoyer un dossier (document B) au médecin des personnels et de prévention impérativement par mail à ce.ia91.medecindespersonnels@ac-versailles.fr

MAINTIEN SUR UN POSTE DE DIRECTION

3 situations possibles (↳ cf annexe 2)

50 pts

20 pts

10 pts

ÉDUCATION PRIORITAIRE

Bonification exclusivement sur le poste occupé à titre provisoire hors AFA en 2019-2020, à la condition de le **placer en premier vœu** et d'avoir été affecté : - pour la totalité de l'année scolaire et pour une quotité hebdomadaire au moins égale à 50% ou pour une durée minimale de 18 semaines continues à 100% (hors vacances scolaires) . **Cette mesure concerne uniquement les enseignants titulaires.**

POSTE SPECIALISÉ

Je suis affecté(e) à titre provisoire en 2019-2020 sur un poste d'enseignement spécialisé :

École : Commune : Circonscription :

Pour la totalité de l'année scolaire et pour une quotité hebdomadaire au moins égale à 50%,

Pour une durée minimale de 18 semaines continues à 100% (hors vacances scolaires).

PRIORITE DE REINTEGRATION (à partir du poste occupé à TPD perdu)

Après, CLD CONGE PARENTAL DETACHEMENT